



RÉFLEXION
D'UN GROUPE DE TRAVAIL
DE LA BEAUTÉ PROFESSIONNELLE
SUR LE RETOUR
POST COVID-19
DANS L'INDUSTRIE
DES SOINS PERSONNELS

Le 8 Mai 2020

1-800-268-6644

communication@abacanada.com

Ce document contient des suggestions qui peuvent vous aider dans votre retour au travail. Il n'est pas destiné à servir de conseil juridique ou à fournir un avis juridique sur les mesures nécessaires pour se conformer aux règles et réglementations gouvernementales et ne doit pas être considéré comme tel. Il vous incombe de vous assurer que vous respectez la loi et toutes les procédures de sécurité. Nous ne sommes pas responsables de la fiabilité de ce document s'il n'est pas conforme à la loi ou aux procédures de sécurité applicables à vous et à votre entreprise.

Membres contributeurs du groupe de travail ABA

Yves Houde	Jessica Ciccarello
Chantal Depault	MJ Deziel
Alex Hatami	Derrick Rutherford
Kellie-Ann Philbin	WENMAN Heather
Valerie Trepanier	Jane Ross
Karine Vallieres	Nancy Farrell
Lina Dupuis	Kirsten Foss
Dominique Brisebois	Jennifer Langford
Benoit Auger	Dave Basi
Anik Lalancette	Christina Bewhey
Simon Gaudreault	Francesca Gueli
Vincent Poirier	Ernie Pozzobon
Luc Vincent	Alexander MacDonald
Louise Bérubé	Emma Rose Bennett
Melita Campellone	Julia Falvo-Walters
Olivier Miotto	Anna Koolstra
Danny Lapointe	Laura Desousa
Pascal	Ian Marc Smith
Ludovic Leroy	Cathey Salerno
Sophia Iannantuono	Angela Ferro
Valerie Lafleche	Ben Barkhart
Manon Doyon	Bobie Charters
Johanne Deslisle	Hairway 2 Heaven
Karine Bélanger	Joan Novak
Kim Mc Culloch	Kendra Maclean
Emmanuelle Bolduc	Margaret Matuzich-Ormond
Mel Any Dauphinais	Michael Levine
Carole Perron	Mike Gonclaves
Angela Lucia	Paula Frags
Christine Lefrancois	Paula Whitelocke
Emilie Trudel - Poistras	Ramsey Sayah
Karine Charron	Reyn Van Dyck
Martyne Leonard	Robert Lockhart
Martine Gaudreau	Rocco Campanaro
Jonathan Bérubé	Ruby Fernandez
Noélaïne Bilodeau	Sarizzam Hairstylist
Joannie Bélanger	Shauna
Steph Lemay	Suzanne Martin
Johanne Gravel	Victoria Darby
Martine Martel	Violet Volovik
Julie Girard	Shelley Murphy
Chantal Laflamme	Linda Brigley
Marie-Hélène Hamel	Connie Holm
Lyne Corte Picard	Valerie Ducharme
Unik Pilon	Karine Beaudoin
Nathalie Richard	Mélissa Carrier
Doris Belanger	Marie-Josée Létourneau
Sandy Hogue	Céline Darcy
Isabelle Villeneuve	Johanne Grave
Serge Verreault	Katlyne Bouffard
	Martine Fortin



Contenu

3	SITUATION DE DEPART
4	OBJECTIF ET UTILITE DE CE DOCUMENT
4	CONDITIONS DE SUCCES
4	GROUPE CIBLE POUR LA REOUVERTURE
5	PREPARATION DES LIEUX
6	MESURES PARTICULIERES
6	ORGANISATION DU TRAVAIL
7	Organization of Work
7	DES EXEMPLES
8	EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELS
9	impact sur la rentabilité
9	QUI SOMMES NOUS ?
10	RESSOURCES, REFERENCES ET LIENS UTILES
11	À PROPOS d'ABA CANADA
11	ANNEXE 1

SITUATION DE DÉPART

Le secteur de la beauté professionnelle, plus spécifiquement la coiffure et de l'esthétique, a été contraint à fermer tous ses établissements à compter du 22 mars 2020. Ce secteur, qui compte environ 50 000 travailleurs et travailleuses, fonctionne historiquement avec des marges bénéficiaires minimales. Malgré les différents programmes de soutien et de répit des gouvernements, le taux d'endettement des entreprises de beauté se verra augmenter et pour certains cela signifiera la fin de leurs opérations et la fermeture définitive.

Les entrepreneurs de la beauté professionnelle sont de plusieurs acabit, le plus visible étant les grands salons et spas des centres-villes et des centres commerciaux, allant jusqu'au travailleur autonome qui vaque à ses occupations professionnelles dans un espace dédié à

domicile. N'oublions pas tous les travailleurs autonomes aussi connus comme locateurs de chaises, de table ou de cabines. Un plan de relance de notre industrie se doit d'inclure tous ces gens avec des normes et règles à la fois fermes et flexible pour s'adapter à de multiples situations d'affaires.

Un groupe de 50 entrepreneurs et de travailleurs de l'industrie s'est formé de façon organique et sous le parrainage de Allied Beauty Association – ABA Canada (la seule association pancanadienne qui œuvre à défendre les droits de la beauté professionnelle) le groupe a pondu ce document de réflexion sur la façon dont l'industrie de la beauté professionnelle voit son retour au travail. Le travail de réflexion a été consultatif et des milliers de personnes ont donné leurs idées et émis des opinions qui ont été colligées. Plusieurs documents très détaillés ont été produits ; ici vous retrouverez le sommaire de ces informations.

Ce groupe de travail, ABA Canada ainsi que ses membres demandent qu'un retour au travail se fasse dans des conditions économiquement responsables et suffisamment sécuritaire pour s'assurer que les travailleurs / travailleuses et leur clientèle ne mettent pas leur vie en danger inutilement et seulement lorsque le moment sera le bon, pas nécessairement le plus rapidement possible.



OBJECTIF ET UTILITÉ DE CE DOCUMENT

Ce document vise à démontrer que l'assouplissement (le déconfinement) des mesures actuelles est possible. Une reprise éventuelle des activités serait possible et l'objectif prioritaire sera d'éviter une deuxième vague ou une augmentation de cas. L'industrie de la beauté professionnelle a immédiatement besoin d'un assouplissement contrôlé, échelonné et accompagné de mesures d'hygiène adéquates afin d'éviter des dommages collatéraux, à court, moyen et long terme.



CONDITIONS DE SUCCÈS

Nous visons une réouverture dans le respect des plus hauts standards de sécurité.

La santé et la sécurité de tous et toutes se doit d'avoir la priorité.

Le groupe et les membres de l'association ont aussi fait part de leurs inquiétudes au niveau des coûts des mesures appliquées et de l'impact qu'ils auront sur le prix des services ou sur la rentabilité des entreprises.

Avec une reprise graduelle des activités, nous pensons éviter des problèmes financiers menant à des faillites, des fermetures définitives, des licenciements permanents, des abandons de carrière et une prolifération du travail au noir.

GRUPE CIBLE POUR LA RÉOUVERTURE

- Coiffeuses / Coiffeurs
- Barbiers / Barbières
- Esthéticiennes
- Manucuristes
- Maquilleurs / Maquilleuses



PREPARATION DES LIEUX

Chaque établissement devra être préparé en fonction des nouvelles normes établies et trouver les accommodements permettant de rencontrer ces normes.

- Limiter la capacité des lieux pour respecter la distanciation de 2m entre chaque duo consistant un/e prestataire de services et un/une client/e.
 - Soit en espaçant les poste de travail
 - Soit en éliminant un poste sur 2
 - Soit en créant une barrière physique entre chaque poste
 - Soit en créant une barrière physique entre le prestataire et le/la client/e.
 - Soit en divisant les équipes et les horaires pour s'assurer de respecter la capacité réduite.
- Nettoyer, Aseptiser, Désinfecter tous les espaces de l'établissement selon les normes établies par les différents départements de santé publique
 - Enlever tous les items non-essentiels des surfaces de travail
 - Mettre de côté les magazines et tablettes qui auparavant étaient partagées
 - Eliminer tout encombrement et rangement non-nécessaire dans les vestiaires, salle de toilette, espace de bureau, espace employés, salle d'attente et autres.
 - Faire un grand ménage des lieux, aseptiser toutes les surfaces et outils.
- Acquérir les items de protection personnelle appropriés et exigés par les directives de la santé publique.
 - Trouver suffisamment de masques, gants, gel désinfectant, savon à mains, matériel de désinfection et de nettoyage, équipement de stérilisation (au besoin).
 - Le cas échéant se procurer lunettes de sécurité, visières de protection, et autres items qui pourraient être requis.
 - Se procurer un inventaire adéquat de serviettes, sarrau, capes, tabliers lavables ou jetables.
- Affichage des règles de distanciations, de conditions de confirmation de l'état de santé avant l'arrivée sur les lieux, de limitation d'accès aux accompagnateurs, au respect des heures de rendez-vous et à la limitation d'apporter du matériel personnel sur les lieux.
 - Informer la clientèle des règles de santé lors de la confirmation de rendez-vous
 - Réitérer le questionnaire à l'arrivée de la clientèle pour confirmer verbalement qu'il/elle n'est pas potentiellement malade.
- Se préparer à éliminer les transactions en argent comptant, si ce n'est déjà le cas se procurer un module de transaction de carte de crédit ou demander des transferts bancaires.
 - Si transaction en argent comptant est inévitable, se laver les mains immédiatement après la manipulation de l'argent et avant faire quoi que ce soit d'autre.
- S'assurer d'avoir le nom, numéro de téléphone et adresse de courriel de chaque client/e pour suivi si nécessaire.



MESURES PARTICULIÈRES

Le groupe a aussi réfléchi à certaines mesures particulières pour accommoder des groupes à plus haut risques et d'autres ayant des conditions particulières.

EX : Création de plage horaire ou de journée entière dédiés

- aux personnes de plus de 65 ans
- aux familles monoparentales sans service de garde
- aux travailleurs des services essentiels

ORGANISATION DU TRAVAIL

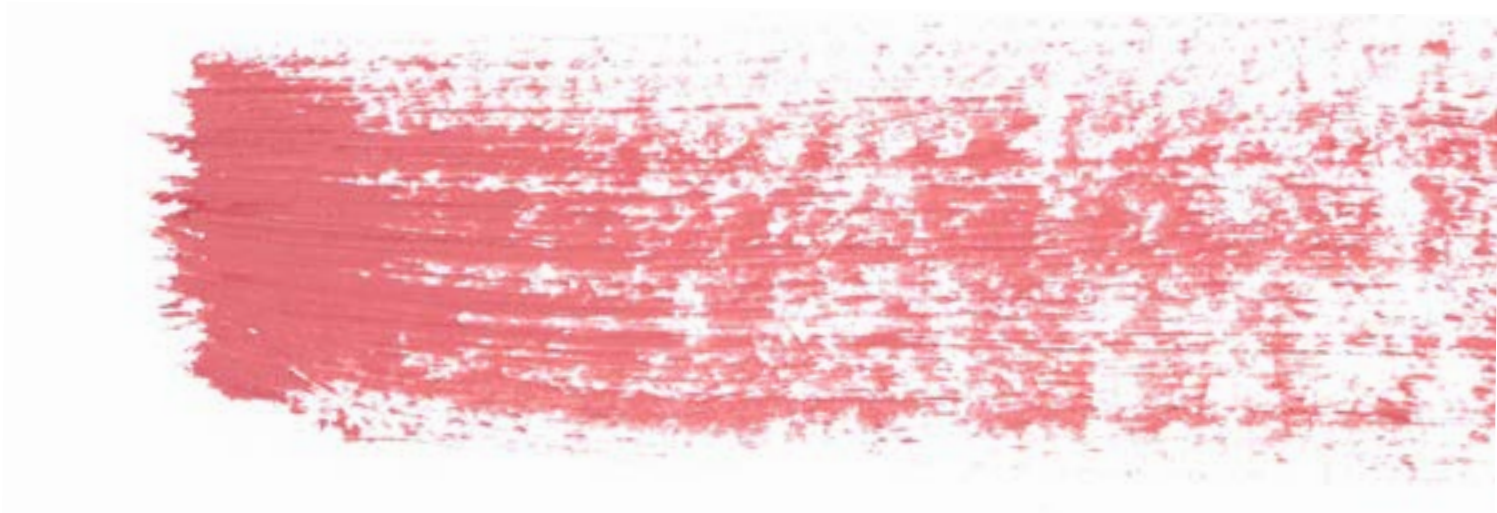
Le groupe de réflexion s'est déjà penché sur des protocoles pour toutes les postes de travail et lieux de préparation d'un salon, barbier, centre d'esthétique, espace manucure et pédicure. Si la direction de la santé publique et la CNESST sont intéressés à les consulter nous pouvons les rendre disponible rapidement.

- Comment nettoyer, désinfecter, aseptiser et planifier les services au postes suivants (espace de travail, outils, équipements, produits, protection durant le service):
 - Poste de coiffeur / coiffeuse
 - Poste de coloriste
 - Lavabo pour laver les cheveux
 - Poste de barbier / barbière
 - Table de manucure
 - Poste de pédicure
 - Table de maquillage
 - Table (lit) d'esthétique
 - Poste de service technologiques
 - Lavage des serviettes, sarraus, capes, tabliers, masques, etc.
- Comment préparer, nettoyer, désinfecter, aseptiser les espaces communs suivants :
 - Comptoir d'accueil / réception
 - Module de paiement / ordinateur pour prise de rendez-vous et caisse
 - Espace d'attente, rafraichissements
 - Espace revente et boutique
 - Salle de toilettes, espace pour se changer
 - Laboratoire de préparation coloration / esthétique
 - Salle des employés
- Assurer un horaire laissant un temps de nettoyage et de préparation entre chaque service et assurant le respect des normes de réduction de capacité



DES EXEMPLES :

- Nombre limité d'employés aux mètres carrés (m²)
- Mettre à la disposition des clients un lavabo pour laver leur main à l'arrivée
- Proposer des boissons aux clients/es en verres/tasses à usage unique
- Le client apporte et rapporte ses propres magazines et journaux
- Laisser le client suspendre veste, manteaux au vestiaire
- Ne pas donner la main, embrasser ou faire un câlin avec la clientèle
- Port de masques pour le personnel et pour la clientèle
- Privilégier la discussion via le miroir si possible
- Port de gants à usage unique pour les prestataires de services selon le type de service
- Port de peignoirs et lavage de celui-ci après utilisation
- Port de lunettes de sécurité ou de visière selon le type de service – plus spécifiquement pour les services considérés face à face ou le port du masque est impossible pour la clientèle (rasage de barbe, épilation de la lèvre supérieure, maquillage, etc.)
- Aucune discussion aux lavabos (port du masque obligatoire)
- Aucun massage antistress aux lavabos pour limiter le temps potentiel de contamination
- Installer un plexiglas entre le personnel et le client au besoin (ex. poste de travail, lavabos, réception)



EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELS

Différentes pièces d'équipement de protection personnels seront nécessaires pour tous les services et d'autres pour des services ciblés. Il est important de considérer les coûts d'achat et d'utilisation de ces items étant donné leur impact sur la rentabilité des commerces si un haut taux d'utilisation est requis. En plus il est important de bien planifier les besoins de ces items étant donné la rareté de ceux-ci et de la priorité de bien servir les services médicaux en premier lieu.

Port du masque pour les collaborateurs/trices et pour les clients/es potentiels/es. Certains vont préférer les masques lavables, pour leur confort et esthétique.



Port du gant (nitrile de préférence – biodégradable ou non)



Masque et visière en plexiglas / lunettes de protections



Ecrans physique permanent ou mobile pour distancer et protéger les interactions



IMPACT SUR LA RENTABILITÉ

- Le comité évalue en moyenne à 30% les pertes de revenus à la réouverture des salons en prenant compte les restrictions relatives à la distanciation.
 - Distanciation des postes de travail limitant la capacité
 - Ajout de temps pour nettoyage profond entre chaque client
 - Un seul client à la fois par prestataire de services limite le revenu journalier étant donné que certains services requièrent de long temps de pause et que ce temps était habituellement alloué à d'autres clients
- Mesure d'atténuation des pertes : étendre les heures d'ouvertures au-delà des heures réglementaires et ainsi pouvoir former des équipes en alternances.
- Le coût des EPP qui est estimé avoir triplé depuis la crise, et la majorité de ces items ne faisaient pas partie des coûts d'opération d'avant. Un impact de quelques points de pourcentage sur les coûts.
- Certains professionnels ne pourront se présenter au travail faute de ressources de garde pour les enfants à la maison. Ce revenu ne sera pas nécessairement passé à d'autres employés car avant la crise notre industrie était déjà à court de main d'œuvre et plusieurs salons devaient régulièrement refuser de la clientèle
- Prix des services n'étant pas très élastique pour la majorité des travailleurs, il sera difficile d'augmenter les prix pour couvrir les nouvelles dépenses ; un impact immédiat sur la rentabilité.
- **Voir document étude de rentabilité (annexe 1)**



QUI SOMMES NOUS ?

Le groupe de réflexion est composé d'une cinquantaine de propriétaires d'établissement de beauté professionnel, professionnels en coiffure, barbier, esthétique et maquillage venant des quatre coins du Québec et représentant l'industrie dans son ensemble a travaillé en équipe et du fait nous avons des gens très informés et prêt à aider au besoin.

ABA Canada est la seule association pancanadienne qui représente et défend les droits de l'industrie de la beauté professionnelle dans son ensemble. ABA Canada a cinq catégories de membres : les manufacturiers, distributeurs, écoles, entreprises (indépendant, et chaînes) et les professionnels. Le Directeur Général de l'association réside ici au Québec et a fait partie de toutes les discussions sur ce projet, il est aussi disponible pour consultation et soutien si besoin.

Le groupe de réflexion et ABA Canada se rendent disponible aux instances gouvernementales du Québec pour aider, discuter, conseiller, analyser et diffuser le plan de retour au travail de l'industrie de la beauté professionnelle.



RESSOURCES, RÉFÉRENCES ET LIENS UTILES

- Retour au Boulot - Coiffure Suisse FRA (2).pdf
- Singapore One Month Safe Distancing Graph.jpg
- March 20th Singapore Advisory.jpg
- Official Table Summary Singapore April 7th.jpg
- guide-ipac-personal-service-settings FRA.pdf
- Safety Guidelines for reopening Barber and Cosmetology Salons – State of Georgia
- Re-Opening Checklist – Covid-10 Prince Edward Island
- Disinfection Brochure – New Brunswick Cosmetology Association
- Tatoueurs protégez vos clients et protégez-vous contre le vih et les hépatites b et c - Quebec
- <https://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2020/april/23/reopen-saskatchewan-plan>
- https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/news/news_release.2020.04.0226.html
- https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/COVID19_recovery_phase-1_guidance_document-e.pdf
- Salon Safe Sanitation – L'Oréal Canada
- https://www.probeauty.org/docs/default-source/coronavirus-documents/pba-back-to-work-guidelines.pdf?sfvrsn=4afa9a9b_10
- <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/pdf/EmergencyUrgence19.pdf>
- https://www.skininc.com/spabusiness/trends/Esthetics-Council-Releases-COVID-19-Safety-Guidelines-568964561.html?utm_source=newsletter-html&utm_medium=email&utm_campaign=SI+E-Newsletter+04-24-2020&absrc=hdl

All of the above-mentioned documents are available in a OneDrive file that we will gladly share with you.



About ABA Canada

The Allied Beauty Association (ABA Canada) is Canada's only national association representing the professional beauty industry and has been since 1934. ABA members include manufacturers, distributors, associated companies, salons/spa/nail salons/beauty salons, chains, multi-door operators and sole proprietorships, cosmetology schools and the various professionals in our industry such as hairdressers, barbers, estheticians, nail/laser/lash technicians, makeup artists and others

A Canada
1424-50 O'Connor Street
Ottawa ON
K1P 6L2
(905) 568-0158
www.abacanada.com

Appendix 1: Profitability Calendar

SALON	Salon Type	Salon type B	A	C	D	B
EMPLOYÉS	5	6	6	1	10	8
POSTES DE TRAVAIL	8	8	14	2	12	10
FACTURES MOYENNES	60	60	60	45	92	70
HEURES/EMPLOYÉ	32	37	32	50	28	32
HEURES D'OUVERTURE	50	50	54	50	48	62
LOYER	1 800 \$	3 000 \$	1 500 \$	450 \$	5000	3 000 \$
RENTABILITÉ (LOYER+DETTES+ MULTIPLIÉ PAR 7)	33 500 \$	31 500 \$	31 500 \$	5 950 \$	47000	49 000 \$
RENTABILITÉ HEBDOMADAIRE SALON(A)	7 976 \$	7 500 \$	7 500 \$	1 416,67 \$	11 190,48 \$	11 667 \$
RENTABILITÉ HEBDOMADAIRE PAR COIFFEUR	1 595 \$	1 250 \$	1 250 \$	1 416,67 \$	1 119,05 \$	1 458 \$
RENTABILITÉ QUOTIDIENNE PAR COIFFEUR	399 \$	313 \$	313 \$	354,17 \$	279,76 \$	365 \$
RENTABILITÉ HORAIRE PAR COIFFEUR	50 \$	34 \$	39 \$	28,33 \$	39,97 \$	46 \$
POST COVID						
SOLUTION 2 EQUIPES 3 EMPLOYÉS (27)						
NOUVEAU HEURES D'OUVERTURE	56	56				
# HEURES / EMPLOYÉ	28	28	27	50	28	28
RENTABILITÉ HORAIRE	40 \$	27 \$	31 \$	23 \$	32 \$	36 \$
CHIFFRE D'AFFAIRES HESOO UN EMPLOYÉ	1 117 \$	757 \$	844 \$	1 133,33 \$	895,24 \$	1 021 \$
CHIFFRE D'AFFAIRES HESOO par EMPLOYÉS (B)	5 583 \$	4 541 \$	5 069 \$	1 133,33 \$	8 952,58 \$	8 167 \$
BLAN (A/B)	30%	39%	33%	20%	20%	30%